

avec une pleine connaissance, mais elle eût grande difficulté à avaler la sainte Hostie ; elle aurait voulu demander de l'eau, nous disait-elle plus tard, mais elle n'en avait pas la force.

Après la Communion, nous fîmes tous ensemble les prières de la neuvaine, puis, son confesseur s'approchant, lui dit avec confiance : " Peut-être qu'après l'action de grâces vous verrez clair." En ce moment elle se dressa sur son séant en s'écriant avec joie : Mais ! . . . Je vois clair ! . . . Je suis guérie ! ! En effet un changement complet s'était opéré en elle, toute trace de maladie avait disparu. Un " Magnificat " de reconnaissance, suivi d'autres prières, fut alors récité au milieu des larmes de joie de toute la famille. Ce furent là des moments d'indicibles émotions.

Durant tout ce temps, notre jeune malade assise sur son lit sans même s'appuyer sur ses oreillers, répondait à toutes les prières, tandis que ses yeux s'attachaient fixement à un tableau de la Vierge MARIE. Durant cette journée elle mangea avec appétit et quand le lendemain je retournai la voir, ce fut elle-même qui, tout joyeuse, vint m'ouvrir la porte. Je demeurai stupéfaite et je n'osais en croire mes yeux ; pourtant c'était bien vrai ! . . . Elle avait recouvré, tout à la fois, la vue, les forces et la santé ! !

Inutile de dépeindre la joie de sa famille et la reconnaissance de cette enfant envers la très-sainte Vierge ; on les devine facilement. Comprenant que c'est à JÉSUS que l'on doit aller par MARIE, cette jeune fille se hâta de se présenter au Directeur Supérieur de l'Apostolat de la Prière pour se faire Zélatrice du Cœur de JÉSUS. Gloire donc à JÉSUS par MARIE !

UNE ZÉLATRICE TÉMOIN DU FAIT.

Montréal, 30 Septembre 1893.
